

Le 27 octobre 2010

JORF n°0075 du 29 mars 2008

Texte n°11

ARRETE

Arrêté du 21 mars 2008 portant nomination à la Commission nationale consultative pour la faune sauvage captive

NOR: DEVN0807089A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, en date du 21 mars 2008, sont nommés à la Commission nationale consultative pour la faune sauvage captive pour siéger en formation pour la délivrance des certificats de capacité :

1° Au titre des responsables d'établissements :

Mme Delord (Françoise), titulaire ; M. Tardy (Frédéric), M. Lebreton (Jacques), suppléants ;

M. Caillé (Patrick), titulaire ; M. Galliot (Gérard), M. Gay (Pierre), suppléants ;

M. Tassigny (Michel), titulaire ; M. Hignette (Michel), M. Henard (Stéphane), suppléants ;

M. Hennache (Alain), titulaire ; M. Bureau (Eric), M. Liégeois (Jean-Louis), suppléants ;

M. Alayse (Jean-Paul), titulaire ; M. Coutant (Pascal), M. Bouis (Pierre-Yves), suppléants ;

M. Renaud (Bernard), titulaire ; M. Peurière (Georges), M. Varin (Jean-Philippe), suppléants.

2° Au titre des personnalités qualifiées :

M. Hovette (Christian), titulaire ; M. Plouzeau (Eric), M. Rigaud (Robert), suppléants ;

M. Naulleau (Guy), titulaire ; M. Ineich (Ivan), M. Quistinic (Pierre), suppléants ;

M. Haelewyn (Franck), titulaire ; M. Martin (Samuel), M. Guyetant (Robert), suppléants ;

M. Guérineau (Daniel), titulaire ; M. Riddell (Michaël), Mme Gauthier (Claude-Anne), suppléants ;

M. Guilbot (Robert), titulaire ; M. Echaubard (Michel), M. Moutou (François), suppléants.

Les arrêtés du 2 avril 2007 et du 15 octobre 2007 portant nomination à la Commission nationale consultative pour la faune sauvage captive sont abrogés.